

Le serpent de mer de l'aménagement du fond de baie

En vingt et un ans, douze préfets, six présidents de chambre de commerce, quatre présidents de l'Exécutif et trois maires d'Ajaccio se sont succédé. Il ne s'agit pas de lister les responsabilités des uns et des autres. Juste de constater que ces différents responsables ne sont pas parvenus à s'entendre et à aboutir à des solutions concrètes.

D'autant que, dans l'aménagement du fond de baie, intervenaient deux autres institutions majeures : l'armée et EDF.

De mécontentes entre les différentes collectivités en lobbying divers et variés, le projet - les projets devrait-on dire - se sont englués dans les sables mouvants du non-agir.

S'y sont ajoutés des transferts de compétences entre l'État et la collectivité territoriale qu'il a fallu "caler", une instabilité dramatique (au sens propre du terme) à la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, le désintérêt de certains représentants de l'État concernant les sujets épineux et conflictuels.

Sous la mandature de Simon Renucci, le premier adjoint Paul-Antoine Luciani avait présenté un projet. Un projet sans doute ambitieux et onéreux mais qui avait pour mé-

rite de désengorger le centre-ville et de déplacer l'activité portuaire.

Au pied du mur

Avec le retour sur le devant de la scène d'une problématique majeure de sécurité, l'aménagement du fond de baie redevient une évidence.

La ville, qui n'a jamais abandonné l'idée de réaménager cette partie de son territoire, va s'en trouver confortée dans ses demandes.

La CCI qui milite pour rationaliser ses activités portuaires également.

Au pied du mur, les atermoiements, le campanilisme, les lobbies et la *pulitichella* finissent par ne plus être audibles.

Si, comme c'est le cas, la représentante de l'État appuie dans le sens de la sécurité, on pourrait bien se rendre compte que l'aménagement et la rationalisation de l'entrée de ville et des infrastructures portuaires n'étaient pas si compliquées et si longues à réaliser.

Il y aura fallu la menace d'un risque majeur, pourraient dire les grincheux. Mais c'est le résultat qui compte.



L'aménagement du fond de baie nécessite des financements et des volontés croisés qu'il devient très urgent de mettre en œuvre.

I. L.